

Conditions générales des événements payants de Klimaschutz-Unternehmen e. V.

1. Validité

Les conditions de participation s'appliquent à tous les événements et séminaires payants organisés par Klimaschutz-Unternehmen e.V. Sauf mention contraire dans la clause correspondante, les conditions de participation s'appliquent aux consommateurs et aux personnes morales.

2. Inscription

Toute inscription à des événements et séminaires doit être effectuée via le système d'inscription disponible sur la page d'accueil www.klimaschutz-unternehmen.de. L'accusé de réception de l'inscription est envoyé par courrier électronique automatisé après l'envoi de l'inscription et ne constitue pas encore une acceptation du contrat. Celui-ci n'est en effet conclu qu'après réception d'une confirmation de réservation accompagnée d'une facture de Klimaschutz-Unternehmen e.V. Celle-ci sera envoyée par courrier électronique ou par écrit, par courrier postal, à l'adresse indiquée par le participant. Klimaschutz-Unternehmen e.V. se réserve le droit de modifier le lieu, la salle et le conférencier de l'événement, ainsi que, le cas échéant, l'horaire. L'inscription a toujours force obligatoire.

3. Annulation de l'événement

Klimaschutz-Unternehmen e.V. se réserve le droit d'annuler les événements si le nombre de participants est insuffisant, au moins trois jours ouvrables avant sa tenue. Si l'intervenant n'est pas disponible, un remplaçant sera désigné dans la mesure du possible. Si aucun remplaçant n'est disponible ou s'il est empêché d'assister à l'événement pour des raisons de force majeure, Klimaschutz-Unternehmen e.V. a le droit d'annuler l'événement dans un délai très court. Les paiements déjà effectués seront remboursés. Tout autre droit à réparation, en particulier au titre du remplacement et des frais consécutifs encourus par les participants en raison de l'annulation de l'événement, est exclu.

Les changements d'intervenants ou de déroulement de l'événement ne confèrent en aucun cas au participant le droit de résilier le contrat ou de bénéficier d'une réduction du prix.

4. Conditions de paiement

Le participant doit verser le montant du prix de l'événement sur le compte bancaire de Klimaschutz-Unternehmen e.V. au plus tard à la date indiquée sur la facture, indépendamment des services fournis par des tiers. Le numéro complet de la facture et le nom de l'événement doivent accompagner tous les paiements.

5. Rétractation et résiliation par le participant

Le participant peut se rétracter du contrat, sans avoir à motiver cette résiliation, jusqu'à 14 jours ouvrables au plus tard avant le début de l'événement. La réception de la déclaration de rétractation par Klimaschutz-Unternehmen e.V. est déterminante. Cette rétractation doit intervenir sous forme écrite. Dans ce cas, les frais déjà payés seront remboursés.

6. Résiliation par Klimaschutz-Unternehmen e.V.

Klimaschutz-Unternehmen e.V. peut résilier le contrat pour des raisons valables, par exemple si le participant perturbe à plusieurs reprises l'événement ou si aucun paiement n'est effectué dans les délais malgré l'envoi d'un rappel. Aucun droit au remboursement des frais déjà payés n'est prévu.

7. Règlement des litiges dans le cadre des contrats conclus avec des consommateurs

Si le participant est un consommateur, il peut initier une procédure de règlement des litiges en ligne à l'égard de tout litige résultant d'un contrat conclu en ligne avec Klimaschutz-Unternehmen e.V. à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

8. Responsabilité

La responsabilité de Klimaschutz-Unternehmen e.V. se limite aux dommages qui reposent sur un manquement intentionnel ou une négligence grave de Klimaschutz-Unternehmen e.V., de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution. Cette disposition n'affecte pas la responsabilité en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé, en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles et en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont le respect permet la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le partenaire contractuel compte et peut régulièrement compter. En cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, les droits à réparation sont limités à l'indemnisation de dommages prévisibles et caractéristiques du contrat, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, à moins que les droits à réparation ne soient fondés sur une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

9. Protection des données

Les données du participant et/ou du partenaire contractuel ou de son représentant sont enregistrées de manière électronique et traitées automatiquement par Klimaschutz-Unternehmen e.V. aux seules fins de l'organisation et de l'exécution de l'événement, à moins que le participant ne consente expressément à une autre utilisation et/ou application des données spécifiée dans le consentement respectif recueilli. Les données ne seront pas transmises à des tiers non autorisés.

La confirmation de la réservation et la facture peuvent être envoyées par courrier électronique. Il n'est pas exclu qu'elles soient lues par des tiers.

10. Droits d'auteur, droits sur le matériel et le contenu de l'événement

Le participant accepte que ses données à caractère personnel soient stockées dans le but de gérer l'événement et de fournir des informations ultérieures aux participants. Les données sous forme de noms, de données de télécommunications et d'adresse privée ou professionnelle seront stockées pour des raisons organisationnelles et à des fins de facturation. Si le participant souhaite s'opposer à l'utilisation de ses données à caractère personnel à des fins d'information après avoir donné son consentement, il doit le faire savoir à Klimaschutz-Unternehmen e.V. par écrit ou par courrier électronique.

Seul le participant est autorisé à utiliser les scripts, livres, logiciels et autres matériels et contenus fournis par Klimaschutz-Unternehmen e.V. Leur reproduction et/ou utilisation par des tiers est interdite. Le participant n'est pas non plus autorisé à mettre ces documents à la disposition de tiers à titre payant ou à transmettre à des tiers les programmes logiciels et les données d'accès à la plateforme d'apprentissage.

11. Politique d'annulation pour les consommateurs

Si le participant est un consommateur, il a le droit de se rétracter du contrat conclu sous forme écrite dans un délai de 14 jours sans avoir à se justifier. Le modèle de formulaire de rétractation ci-joint peut être utilisé à cette fin, mais n'est pas obligatoire. Le délai de rétractation commence à courir le jour de la conclusion du contrat. Pour respecter le délai de rétractation, il suffit que le participant envoie la notification de l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai prévu à cet effet.

La rétractation doit être envoyée à l'adresse suivante :

Klimaschutz-Unternehmen e.V.

Invalidenstrasse 91
D-10115 Berlin

Adresse électronique : geschaeftsstelle@klimaschutz-unternehmen.de

Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, les services dont bénéficient les deux parties doivent être remboursés et tous les avantages qui en découlent (par exemple, les intérêts) doivent être restitués. Si le consommateur n'est pas en mesure de restituer les services reçus, en tout ou en partie, ou seulement dans un état détérioré, il peut être tenu de payer une indemnité à cet égard. Ainsi, il peut néanmoins être tenu de s'acquitter des obligations contractuelles de paiement au titre de la période allant jusqu'à la révocation. Les obligations de remboursement des paiements doivent être exécutées dans un délai de 30 jours.

Pour le consommateur, le délai commence à courir à compter de l'envoi de la déclaration de rétractation, et pour Klimaschutz-Unternehmen e.V. À compter de la réception. Le droit de rétractation expire prématurément si le contrat a été entièrement exécuté par les deux parties à la demande expresse du consommateur avant qu'il n'ait exercé son droit de rétractation.

Modèle de formulaire de rétractation

Klimaschutz-Unternehmen e.V.

Invalidenstrasse 91

D-10115 Berlin

Adresse électronique : geschaeftsstelle@klimaschutz-unternehmen.de

Par la présente, je me rétracte/nous nous rétractons (*) du contrat que j'ai/nous avons conclu (*) au titre de la fourniture du service suivant

Conclu le

Nom du/des consommateur(s)

Adresse du/des consommateur(s)

Signature du/des consommateur(s) (uniquement pour une notification sur papier)

Date

(*) Rayer les mentions inutiles.